

Installation et paramétrage d'un poste Vigilens

Généralités

Ce type d'installation correspond à l'installation sur un poste individuel ou sur un serveur d'applications permettant d'utiliser Vigilens Designer et les autres applications Windows de la suite Vigilens.

Exigences matérielles minimum

Systeme d'exploitation

Windows 32 ou 64 bits.

- Windows Server 2019
- Windows Server 2016
- Windows Server 2012
- Windows Server 2008

- Windows 10
- Windows 8
- Windows 7

Hardware

Le retour d'expérience de notre base installée montre qu'une configuration avec **4 vCPU** et **8 Go RAM** permet une utilisation satisfaisante de Vigilens.

Espace Disque

- minimum de **0,5 Go** pour l'installation de Vigilens
- **20 Go** conseillés pour une utilisation classique du logiciel (requêtes, fichiers de résultats, ...)

Pilotes ODBC / OCI

Le poste utilisateur doit disposer préalablement des pilotes ODBC ou OCI correspondant aux bases de données à requêter. Nous préconisons l'utilisation des pilotes fournis par les éditeurs des bases de données correspondantes (seuls ceux-ci sont validés et couverts par notre support).





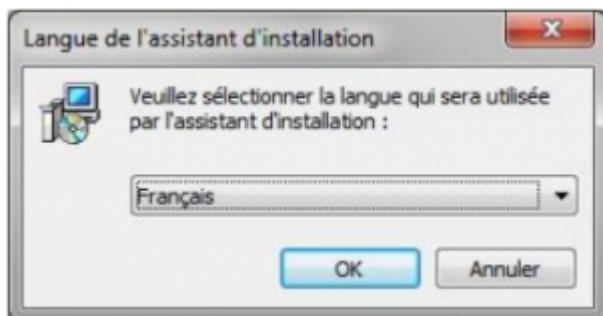
L'application utilise la version 32 bits d'ODBC. Il y a un bouton dans l'AdminTool qui permet d'accéder à la bonne version du paramétrage ODBC, voir la [section dédiée de l'AdminTool](#).

Exécution de l'installation

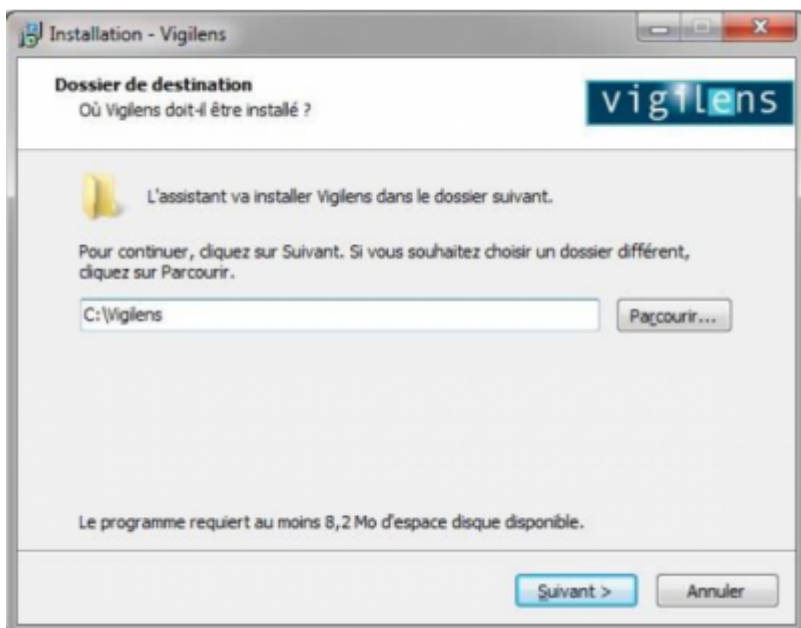
Lancer l'installation en double-cliquant sur le fichier exécutable qui vous a été fourni.

Sélection de la langue

Il s'agit de la langue utilisée pendant l'installation.



Sélection du dossier d'installation

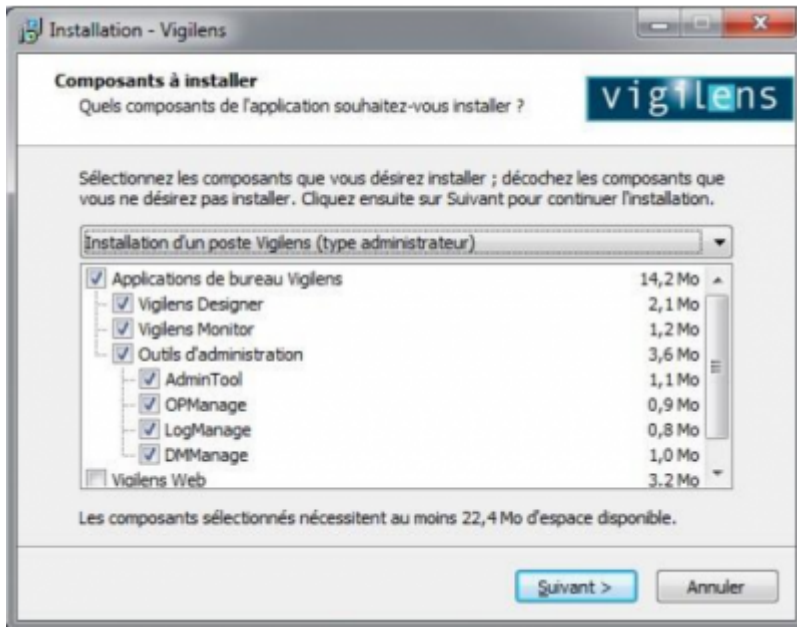


Il n'est pas recommandé d'installer Vigilens sous "Program Files" or "Program Files (x86)" car cela peut poser des problème lors de l'utilisation de certains drivers ODBC



Cet écran n'apparaît qu'à la première installation sur un poste. Lors d'éventuelles réinstallations, le dossier d'installation précédent est conservé sans que l'écran de sélection n'apparaisse. Pour pouvoir changer le dossier d'installation, il faut au préalable désinstaller l'application (à partir du panneau de configuration Windows).

Sélection des composants à installer

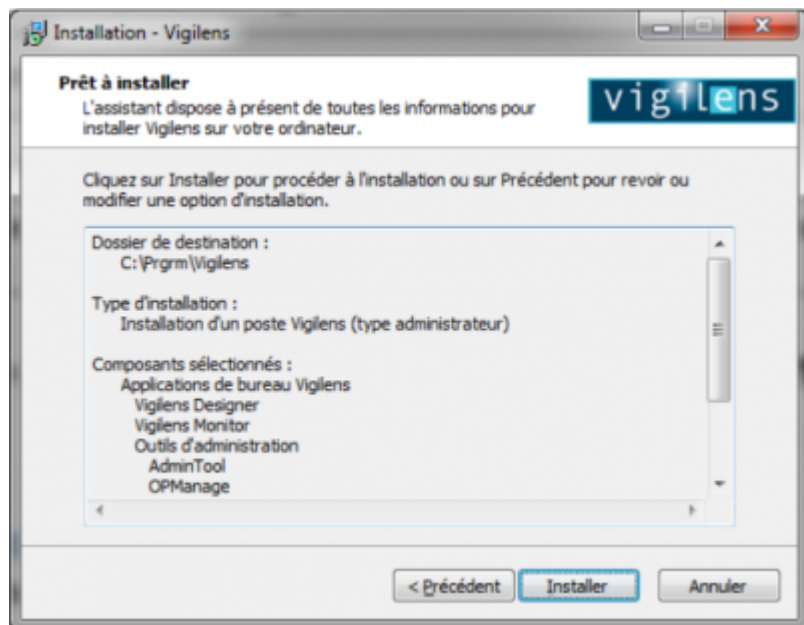


La Vigilens Tools Suite est composée de 6 applications Windows.



Il est nécessaire d'installer les applications AdminTool et LogManage sur, au moins, un poste

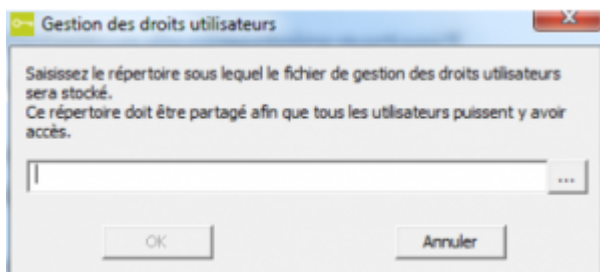
Récapitulatif des options choisies



Paramétrage

Définition du répertoire partagé

Le répertoire partagé doit être créé au préalable dans windows, partagé et accessible à l'ensemble des profils Windows utilisant l'application Vigilens. Il est défini au premier lancement de l'application AdminTool.



La boîte de dialogue permet la saisie de ce répertoire. S'il est situé sur une autre machine (serveur accessible par le réseau, par exemple), il est préférable de l'indiquer de manière relative `\\serveur\chemin\`. Il contiendra les éléments suivants :

- Un fichier "Users.EVIDENS-Security" contenant la définition des groupes, des utilisateurs ainsi que leurs droits et restrictions. Ce fichier est créé au premier lancement de l'application AdminTool. Il doit être accessible en lecture et écriture par tous les utilisateurs.
- Les fichiers "LicenseGen.evs" et "LicenseGen.dat" relatifs à la licence globale.
- Un répertoire "DS" contenant les informations sur les sources de données partagées.
- Un répertoire "ES" contenant les informations sur les éventuelles sources de données partagées utilisées pour l'export de données.
- Un fichier "OW.EVIDENS-Parameter" contenant l'éventuel paramétrage lié aux sources de données correspondant à des bases JD Edwards (« EnterpriseOne / OneWorld » ou « World / WorldSoftware »). Ce fichier est créé (si besoin est) par l'application AdminTool. Il doit être accessible en lecture par tous les utilisateurs.

- Un répertoire "CS" correspondant à l'arborescence des requêtes partagées.
- Un répertoire "Login" contenant les fichiers servant à la gestion des connexions à Vigilens.
- Un répertoire "Log" contenant les éventuels fichiers de trace générés par Vigilens.

Changement du mot de passe administrateur

Le seul compte permettant l'accès à l'application d'administration AdminTool est le profil "Admin". Ce profil n'est pas comptabilisé dans le nombre de licences souscrites.

A l'installation, son mot de passe est à blanc. Pour des questions de sécurité, le fichier de définition des utilisateurs n'est considéré comme valide que lorsque le profil « Admin » dispose d'un mot de passe renseigné. Voir [changer le mot de passe dans l'AdminTool](#).

Définition des sources de données partagées

Voir le [menu dédié de l'Admintool](#).

Cas des sources de données JDEdwards

Dans le cas des bases de données JD Edwards (Type de base de données), afin de bénéficier des fonctionnalités avancées liées à cette source (récupération automatique des descriptions de tables et de champs, utilisation des formats définis au niveau du dictionnaire de données, prise en compte des valeurs UDC...), il est nécessaire de définir un paramétrage complémentaire.

Voir le [menu dédié de l'Admintool](#).

Obtention de la licence globale

Vous ne pouvez pas utiliser l'application AdminTool pour gérer les profils utilisateurs (ni par conséquent l'application Vigilens) tant que vous n'avez pas obtenu une licence globale.

Voir le [menu dédié de l'Admintool](#).

Vous pouvez maintenant créer des groupes, des utilisateurs et utiliser Vigilens.

Import des sources de données partagées

Voir le [menu dédié du Designer](#).

Mise à jour



Avant toute mise à jour, il est recommandé, par sécurité, d'effectuer une sauvegarde complète de l'architecture Vigilens.

[voir page dédiée à la sauvegarde](#)



Lors d'une migration vers un nouveau serveur, attention à bien modifier les dossiers de travail utilisateur pour ne pas pointer vers les même dossier physique, sinon il y aura corruption des travaux en cours sur l'ancienne version. Voir le menu **Modifier le répertoire de travail des utilisateurs** du [menu de gestion utilisateurs de l'AdminTool](#)

Changement de version majeure

Si la mise à jour effectue un changement de version majeure (par exemple: mise à jour d'une version 6.x.x à une 7.x.x) il faut désinstaller la version précédente puis installer la nouvelle.

Changement de version mineure

Dans le cas où l'on reste sur la même version majeure (par exemple: mise à jour d'une version 8.0.x à 8.1.x) il suffit d'exécuter le programme d'installation comme décrit au paragraphe [exécution de l'installation](#).



Attention cas particulier entre la version 7.5.0 et les suivantes
Le programme d'installation ayant changé de format, il faut faire une désinstallation de l'ancienne version puis installer la nouvelle.

Gestion de la sécurité Windows

Pour éviter tout problème, il est fortement conseillé que les utilisateurs (Windows) accédant à Vigilens aient un accès en **contrôle total** sur les répertoires :

- d'installation de Vigilens
- le répertoire partagé
- leurs sous-répertoires

De plus, ces utilisateurs doivent avoir accès en **contrôle total** aux clés suivantes de la base de registre, ainsi qu'à leurs sous-clés :

- Pour les machines 32 bits
 - HKEY_CURRENT_USER\SOFTWARE\EVIDENS
 - HKEY_LOCAL_MACHINE\SOFTWARE\EVIDENS
- Pour les machines 64 bits
 - HKEY_CURRENT_USER\SOFTWARE\WOW6432Node\EVIDENS
 - HKEY_LOCAL_MACHINE\SOFTWARE\WOW6432Node\EVIDENS

Les utilisateurs susceptibles d'importer des bases de données (non Oracle) depuis Vigilens, doivent aussi avoir accès en contrôle total sur la clé (et les sous-clés) suivante :

- Pour les machines 32 bits : HKEY_LOCAL_MACHINE\SOFTWARE\ODBC\ODBC . INI
- Pour les machines 64 bits :
HKEY_LOCAL_MACHINE\SOFTWARE\WOW6432Node\ODBC\ODBC . INI

From:

<https://vigilens.wiki/dokuwiki/> - **Vigilens Reporting Knowledge Garden**

Permanent link:

https://vigilens.wiki/dokuwiki/doku.php?id=v8_0_0:installation:installationposte

Last update: **2021/04/19 14:25**

